Requalification de la rue Louise à Créteil

Grand Paris sudest avenir

Ville de Créteil

Réunion publique du 06/06/2023

Mise à jour du 27/06/2023

Une rue étroite en impasse

Etats des lieux

01

Une emprise peu large, à double sens générant des conflits d’usage

02

Du stationnement non réglementé sur les trottoirs

03

Des revêtements très dégradés

Les enjeux du projet

Améliorer et sécuriser les circulations piétonnes

Rendre complètement accessible l’espace public

Organiser le stationnement

Enfouir les réseaux et rénover l’éclairage public

Une solution d'aménagement : la rue apaisée

Le principe

L'ensemble des modes de déplacement cohabitent sans dispositif de séparation physique ou réglementaire.

Définition : *Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les* ***piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée*** *sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à* ***20 km/h****. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes*

Ce type d'aménagement :

- ✓ vise à assurer la sécurité des usagers et la convivialité de l'espace public, notamment pour les déplacements actifs, en utilisant notamment les interactions entre les usagers comme mesure pour réduire la vitesse des véhicules et les risques de collisions.
- ✓ est parfaitement adapté à la rue Louise, voirie résidentielle en impasse

Une solution d'aménagement : la rue apaisée

Coupe type

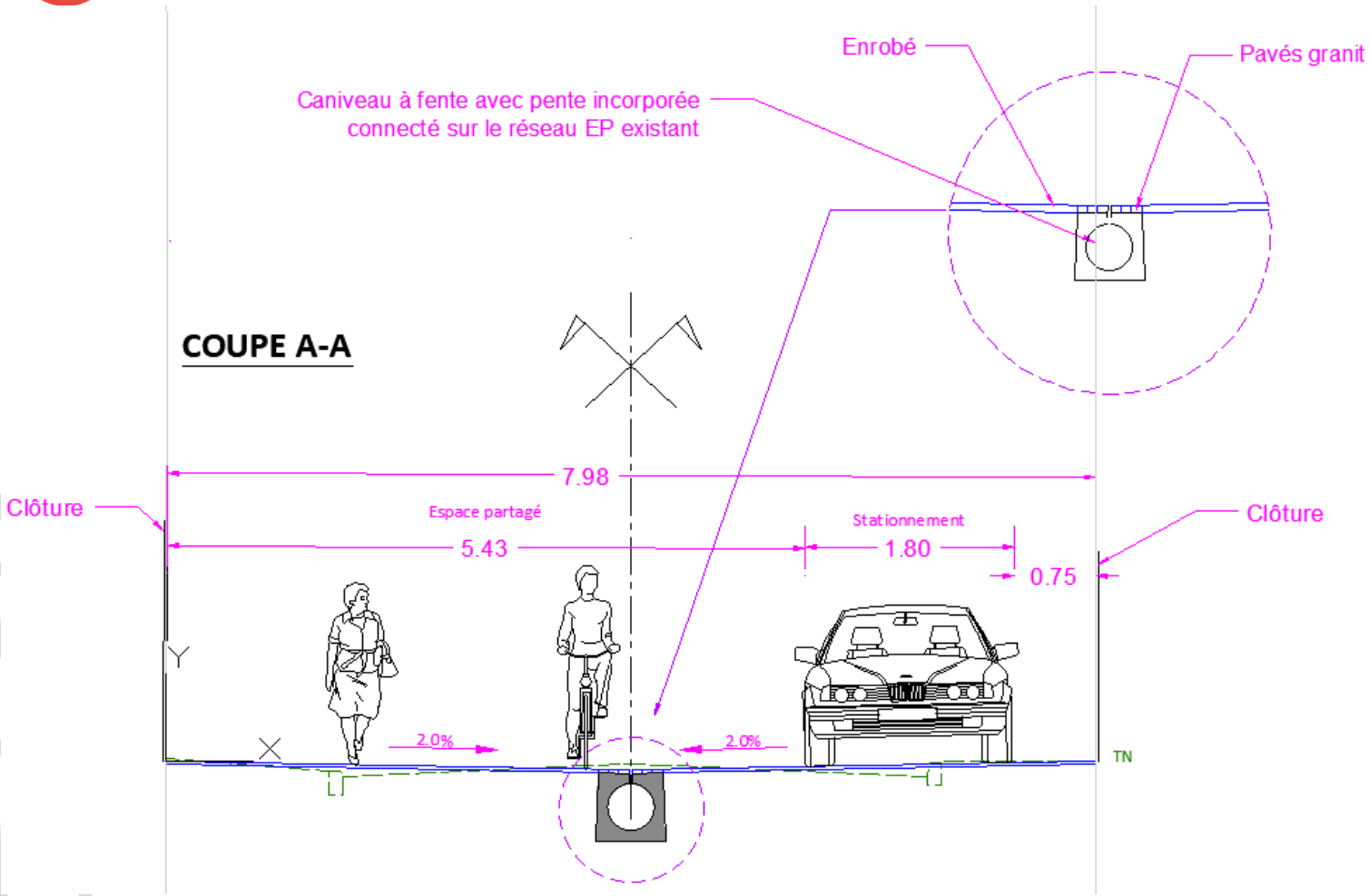

Les usagers se partagent l'espace public.

Il n'y a plus de délimitation trottoir/chaussée, permettant ainsi un espace totalement accessible aux PMR

L'espace est plan, les eaux de ruissellement sont collectées via un caniveau central

Une solution d’aménagement : la rue apaisée

Exemples

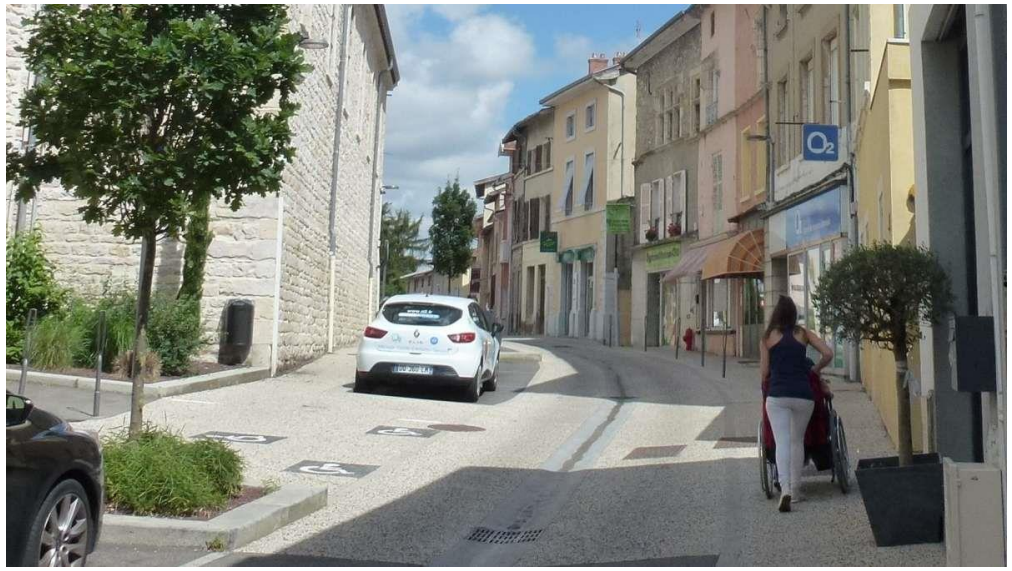

Les travaux prévus :

01 Enfouissement des réseaux et rénovation de l’éclairage public par la ville

02 Reprise du profil de la chaussée et suppression des trottoirs

03 Reprise de la totalité de la voirie en enrobés noirs, sécurisation de l’entrée de la voie avec un plateau surélevé en enrobés rouges matricés

04 Traitement non différencié des places de stationnement

05 Permet de garantir un espace public partagé et accessible aux PMR

Zoom : Le stationnement

01 Pas de marquage spécifique et pas de places officialisées : situation actuelle

02 Nécessaire auto-discipline des automobilistes en vue d'éviter des gênes à la circulation, ajout de marquage anti stationnement permettant les girations

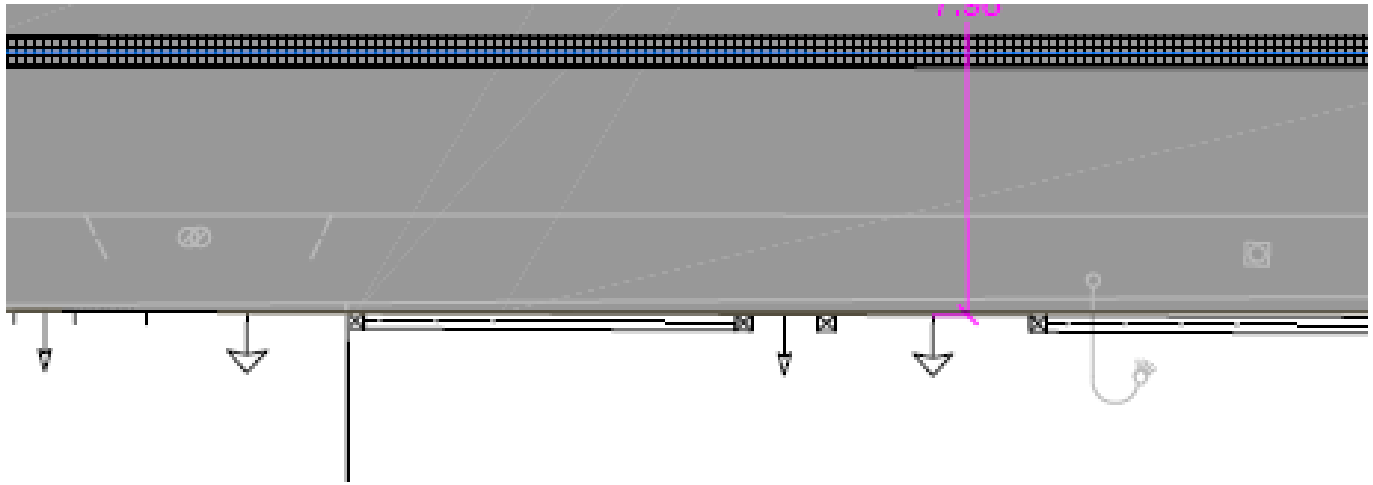

Plan d'aménagement

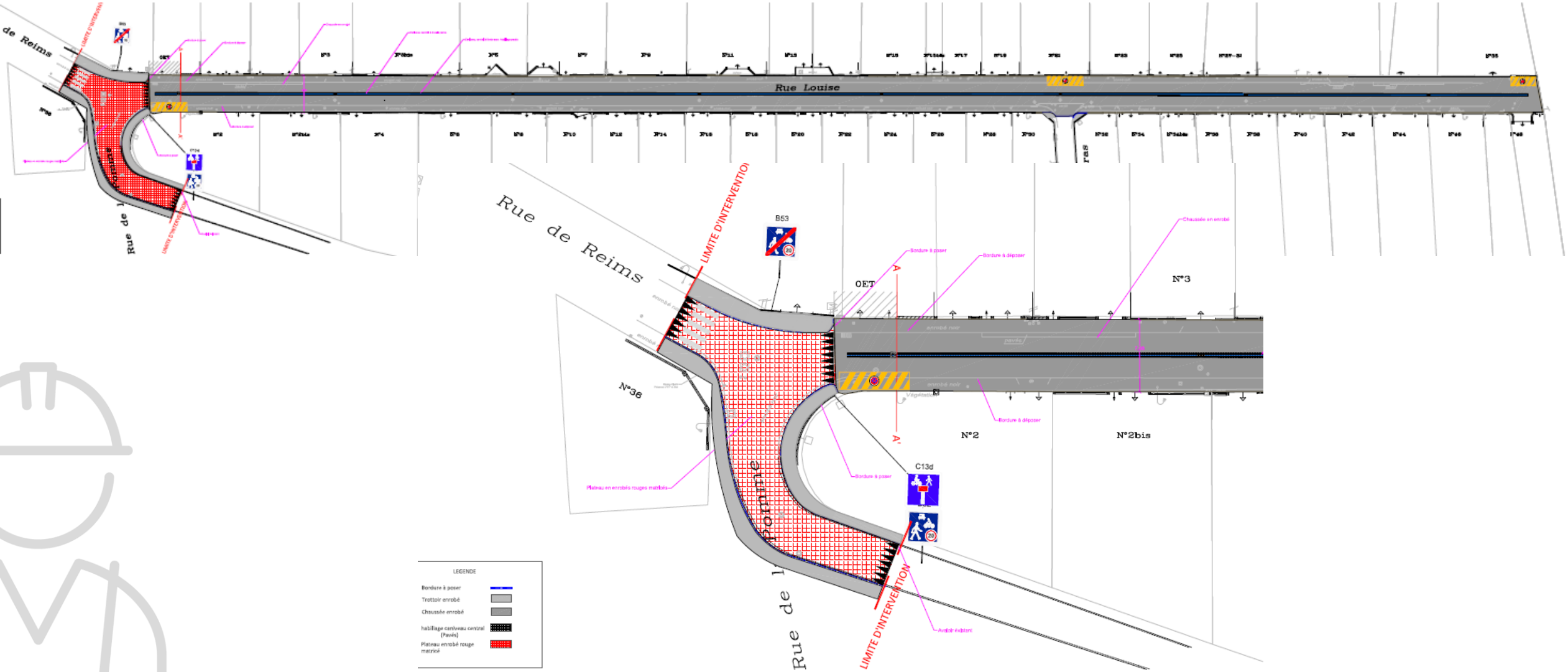

Zoom par tronçons : du n°1 au n°5 et du n°2 au n°8

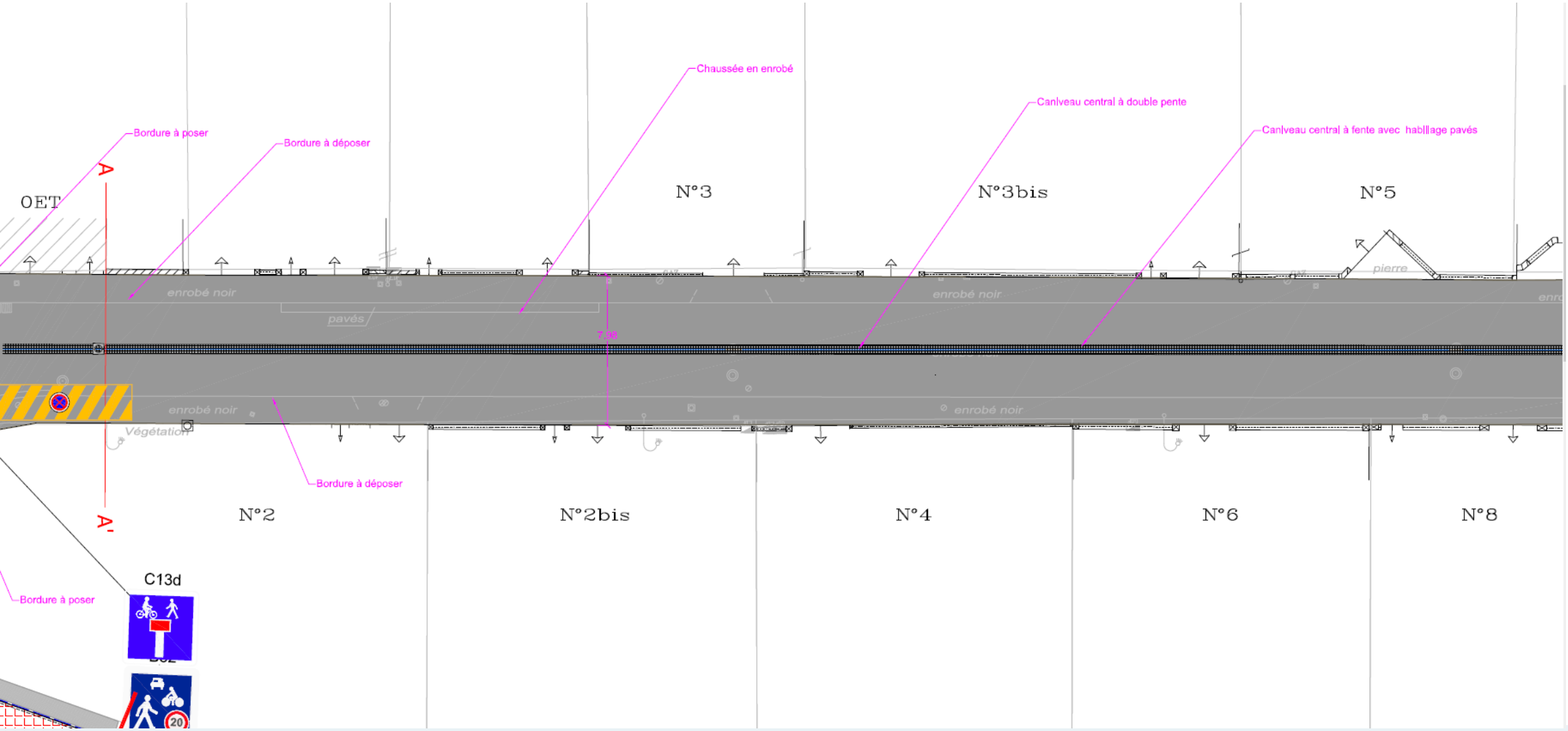

Zoom par tronçons : du n°5 au n°13 et du n°8 au n°22

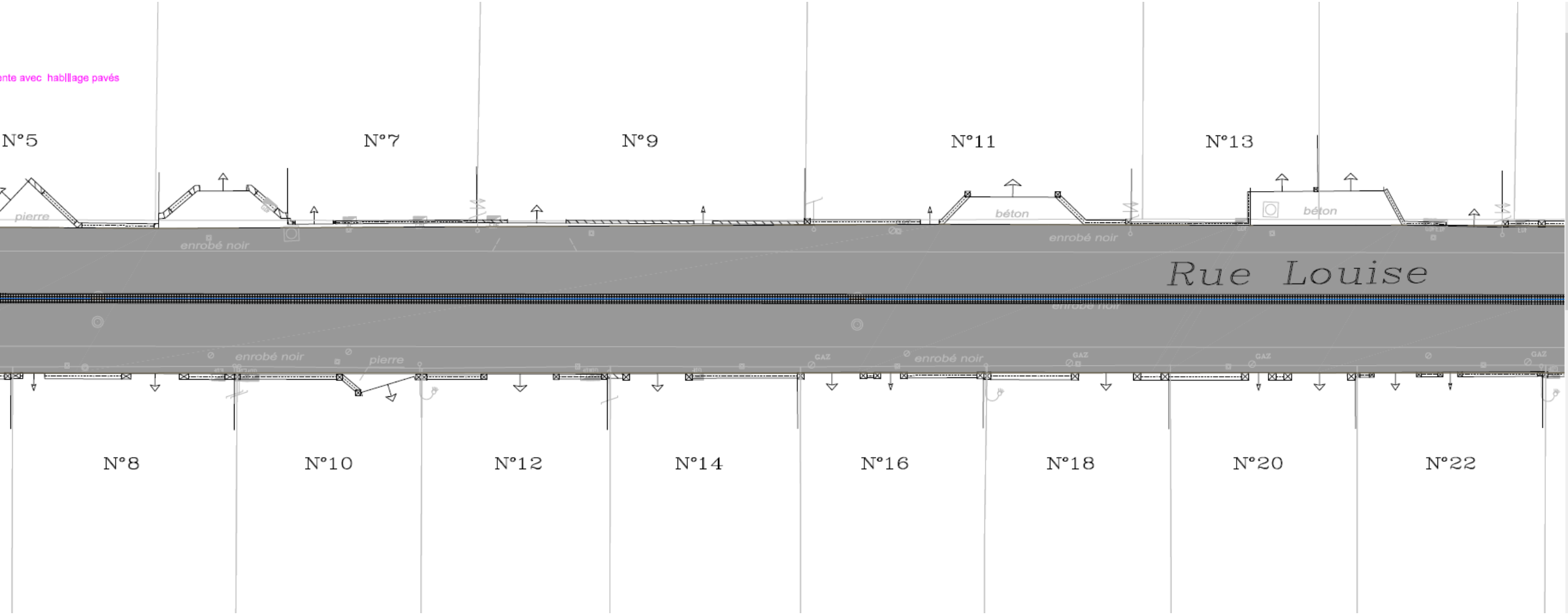

Zoom par tronçons : du n°13 au n°25 et du n°22 au n°34b

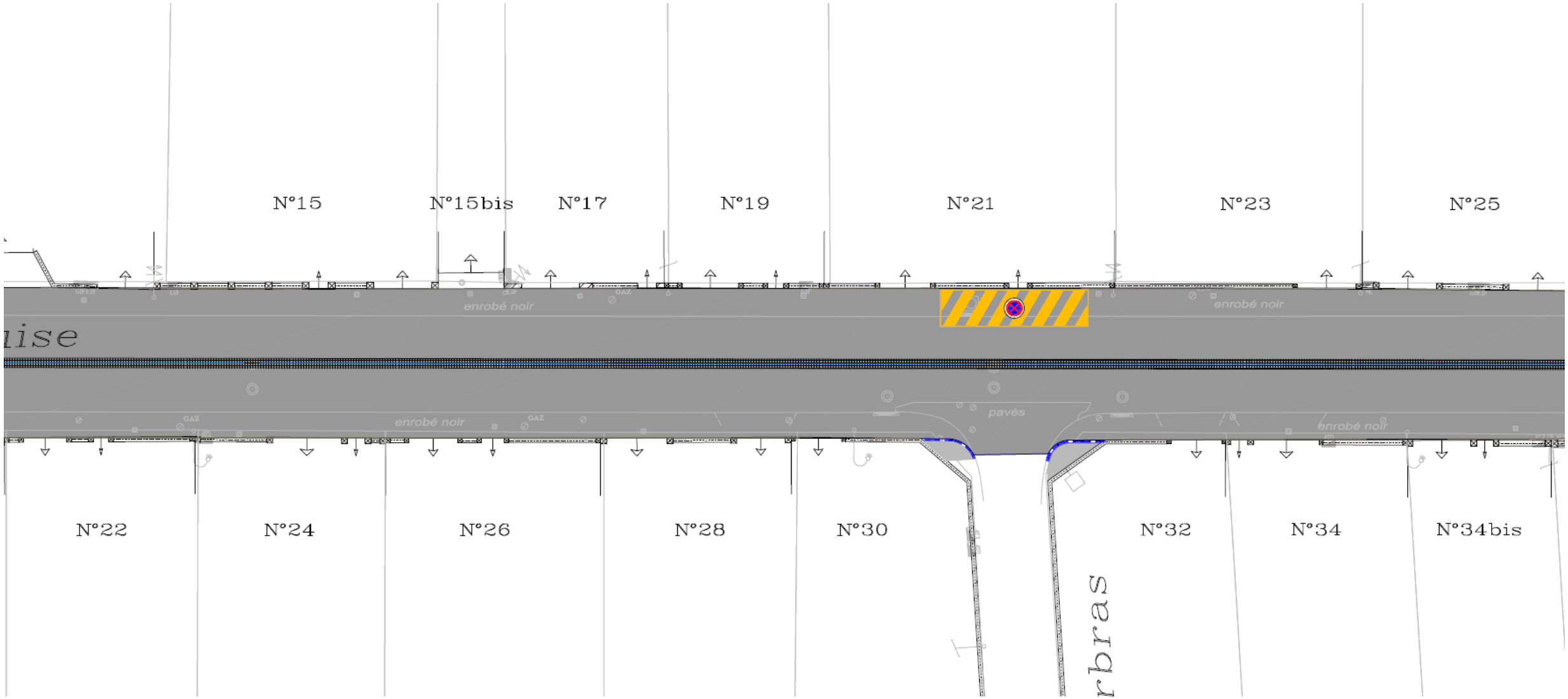

Zoom par tronçons : du n°25 au n°35 et du n°34b au n°48

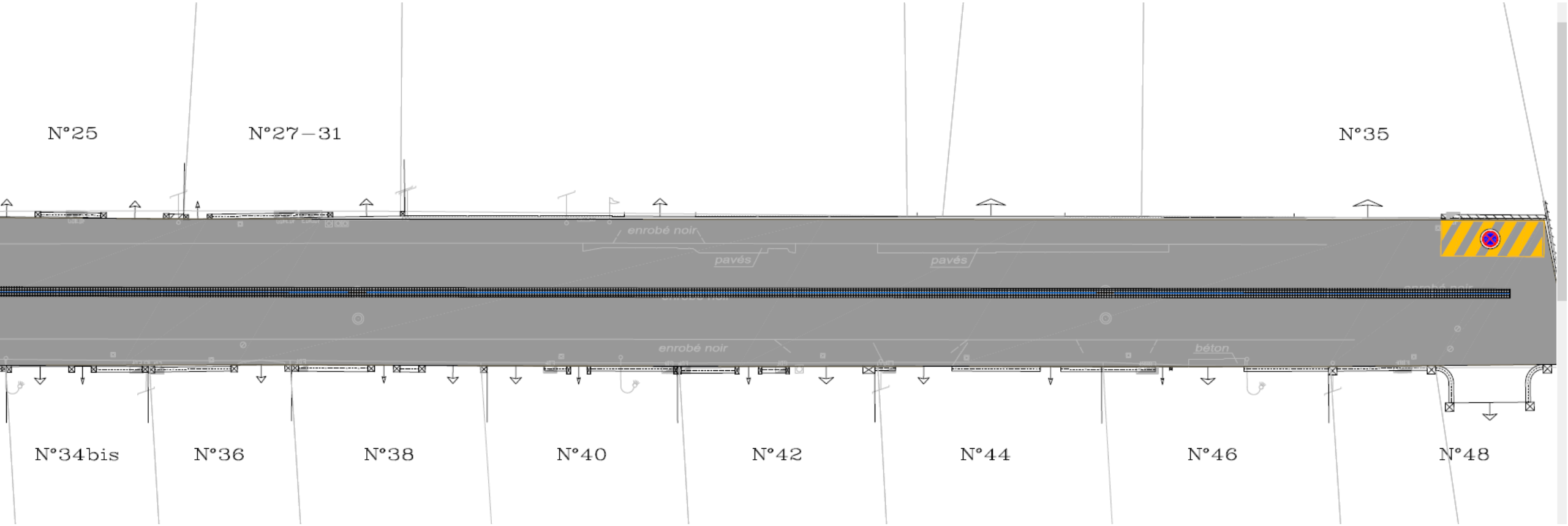

Des matériaux spécifiques pour identifier les espaces

Enrobés rouges matricés sur le plateau surélevé

Caniveau central en pavés granit

Calendrier et phasage chantier

Travaux de voirie :

Enfouissement de décembre 22 à fin juin 2023
Début des travaux : 31 juillet 2023
Durée estimée des travaux : 4 mois

Organisation des travaux en cours de discussion pour prendre en compte l'activité de la serrurerie en bout d'impasse. Le mois d'aout sera priorisé pour les travaux impactant afin minimiser la gène aux riverains

Cout des travaux :

740 000 € HT pour l'aménagement dont 50 000€ pour le plateau
250 000 € TTC pour la rénovation de l'éclairage public et enfouissement des réseaux